

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
CIROU Joëlle	HOREL Jacques
DE SAINT JORES Sylvain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

Absents

Catherine DESMONT donne pouvoir à Christelle DOUARD

Franck FOULON donne pouvoir à Jacques HOREL

Mélanie LEBOUTEILLER donne pouvoir à David MEISS

Anne Lamoureux présente à 21h08 donc vote à partir du chapitre Saison Culturelle

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	20	3	23

Secrétaire de séance : CIROU Joëlle

1) Lecture succincte et Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 juin 2024

Rapporteur : Sylvain de Saint Jores

Observations : Evolution depuis le dernier Conseil de la question du poste de régisseur, on va en reparler ce jour.

Pas d'autre remarque

Pour : 22	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

2) Bâtiments publics :

-Présentation de l'avant-projet de rénovation de la salle des fêtes de Tessy

Rapporteur : Jocelyne Richard

Observations : Présentation de la phase APD (Avant Projet Détaillé) indispensable pour déterminer l'estimation prévisionnelle du projet.

Les plans des surfaces ainsi que le tableau du chiffrage de chaque option du chantier sont projetés et expliqués.

Si les plans définitifs sont déposés en décembre, les travaux pourraient démarrer en février 2025 pour un montant de 826 775.82 euros HT.

Décision

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'avant-projet de rénovation de la salle des fêtes de Tessy.

Pour : 22	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

-Loyer pour la ferme de la Cour - Pleines-œuvres

Rapporteur : Michel Richard

Observations :

Point d'étape sur les échanges avec M. Houssin. Le bail sera refait avec Mr Houssin une fois que le géomètre sera intervenu pour modifier l'accès aux champs.

Le devis proposé par David Dedieu pour la réparation de la charpente d'un bâtiment annexe abîmé par la tempête pour un montant de 2800 euros TTC.

Décision

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la location de la ferme de la cour située à Pleines-Œuvres.

Pour : 22	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

3) Finances :

-Mise en non valeurs pour créances éteintes suite pour surendettement.

Rapporteur : Monsieur le Maire

7 listes

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;

Vu les demandes d'admission en non-valeur transmises par Madame la comptable public, correspondant aux listes détaillées ci dessous

Considérant que le comptable certifie avoir émargé aux articles respectifs, les sommes indiquées sur les deux états, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ;

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur et en créances éteintes, par l'assemblée délibérante, ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables ;

Entendu le rapport présenté par Monsieur Franck Foulon, conseiller municipal délégué aux Finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après avoir délibéré,

- **DECIDE** d'admettre en non-valeur et en créances irrécouvrables pour un montant total de

Observations :

Les poursuites contre les créanciers ont été sans effet. Madame la Comptable Publique demande au Conseil municipal que ces dettes soient éteintes pour un montant total de 5 840.98 euros.

Décision

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la mise en non-valeur des créances

Pour : 22	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

- **Création des tickets pour la saison culturelle**

Rapporteur : Aline

Observations :

Pour la saison culturelle, il nous faudrait créer des tickets pour pouvoir ensuite les encaisser.

Décision

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la création de tickets pour la saison culturelle.

.....
.....

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

- **Décisions modificatives**

Rapporteur : Aline

Le conseil municipal est invité à valider la décision modificative suivante :

D2131-041	424.34€
R203-041	424,34€

La somme correspond à des frais de parution d'appels d'offres dans la presse.

Décision

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité la décision modificative

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

Le conseil municipal est invité à valider la décision modificative suivante :

D2152-041	336,43
R203-041	336,43

La somme correspond à des frais de parution d'appels d'offres dans la presse.

Décision

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité la décision modificative

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

4) Personnel communal :

- **Création de postes (régularisation de situations actuelles)**

Observations :

- a) **Création d'un poste doublon collègue 20h/35** (au lieu de 22h actuellement) sur demande de l'agent

Décision

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la création du poste de 20h/semaine (appelé doublon Collège)

.....

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

- Création d'un poste Midi primaire : 6h/semaine**
Création d'un poste Midi maternelle : 9h/semaine
Création d'un poste Accompagnement de car : 8h/semaine

Décision

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création de ces trois postes

.....

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

- b) **Suite au départ à la retraite de Sylvie Papillon (poste à 29,05h) :**

- **Création d'un poste de 20h/ semaine** (garderie du matin + midi + ATSEM après-midi + car du soir)
⇒ **Recrutement de Céline Lemoine**
- **Ménage du soir** : réalisé par **Laure Gauduin** (MAD collègue)
- **Temps du midi** : Angelina ?

Décision

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la création du poste de 20h/semaine (appelé ATSEM après-midi Pont-Farcy)

.....

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

- c) **Création d'un poste d'attaché territorial , 35h/semaine**

Nous avons déposé un dossier pour passer Aline Leneveu en promotion interne au grade d'attaché territorial.

Elle est inscrite sur la liste d'aptitude depuis le 1^{er} juillet 2024.

Décision

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la création du poste d'attaché territorial 35h/semaine

.....

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

Mouvement de personnel

Camping municipal : départ de Cindy Hurel / remplacement par Amandine Roger et Cyril Guillaume

Salle de spectacles : Florent Halgatte passe sous le régime d'intermittent du spectacle. Il sera payé par un forfait de 10h par spectacle. Il devra s'engager à être présent pour la commune de Tessy Bocage, sur un planning de spectacles prévus à l'avance.

Sylvain de Saint Jores soulève le problème que les associations n'auront pas les compétences pour se servir du matériel quand Mr Halgatte sera absent. Il suggère de rechercher un nouveau régisseur sous contrat avec la commune une fois les travaux de la salle des fêtes de Tessy terminés.

5) Projets participatifs

- **Célébration du 80ème anniversaire de la libération de Tessy**

Décision

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les projets concernant la célébration du 80^{ème} anniversaire de la libération de Tessy

.....

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

6) Organisations des bureaux de vote

2^{ème} tour : 7 juillet	Bureau n° 1 Mairie	Bureau n° 2 Salle de convivialité de Fervaches	Bureau n° 3 Salle des fêtes de Pont-Farcy
	Président :	Président :	Président
Maire ou adjoint	David	Jacques Horel	Jocelyne/Laurent
	Créneau : 8h00-13h00		
Contrôle identité	David	Joëlle	Laurent
Urne	Sylvain	Catherine	Denis G
Emargement 2 /table	Hélène + Anne	Emilie	Jean-Pierre
	Estelle Lemazurier peut faire 11h00- 13h00 Jacqueline Collado peut faire 10h00 - 12h00)	Sylvie Lemoine peut venir en fin de matinée 11h00-13h00	
	Créneau : 13h00-18h00		
Contrôle identité	Nicole	Jacques	Jocelyne
Urne	Lydie	Christelle	Denis G
Emargement 2/ table	Sébastien + Yves Lerebourg (de 13h00- 15h00) Louis Leroutier de 15h00-17h00 et Marion Marais de 17h00-18h00 (+Dépouillement)	Angélique	Jean-Pierre Sylvain CIROU 15h00-17h30

7) Date à retenir

Prochain conseil municipal : mardi 3 septembre 2024

8) Questions et remarques diverses

- Monsieur Le Maire remercie le Comité des fêtes pour avoir organisé la fête St Pierre mais regrette que le public n'ait pas plus répondu. Une réflexion sera à envisager quant à l'évolution de cette tradition (autres animations, nouvelles propositions ?)
- Enfouissement des réseaux fait rue du Moulin
- Travaux de raccordement à l'assainissement collectif effectués dans les sanitaires du camping de Tessy
- Emile Delangle offre à chaque Conseiller, de la part de l'association Pistil, un livret retraçant l'action du repeuplement du Mur à abeilles de 2020 à 2023.

Fin de la réunion à 21h43